

## Validation des groupes lourds

Vous avez un permis de conduire avec une des catégories suivantes:C, D, E(C), E(D). ces catégories doivent être validées régulièrement par un médecin agréés par la Préfecture:

pour 5 ans juqu'à 60 ans

pour 2 ans jusqu'à 76ans sauf pour les groupes D et E(D) ou la validation n'est valable qu'un an.

pour un an ensuite.

Pour valider ce (ou ces) catégories vous devez passer une visite médicale chez un des médecins agréés par la Préfceture (voir liste ci-dessous), puis:

- **soit vous venez en préfecture avec**
  - votre permis de conduire
  - la copie d'une pièce d'identité en cours de validité
  - Une photo d'identité identique à celle de la visite médicale
  - la visite médicale
- **soit vous faites les démarches par courrier** en joignant à la liste ci-dessus Une enveloppe timbrée et libellée à votre nom et adresse. Vous pouvez circuler 2 mois avec le double de la visite médicale.

### *Adresse de la Préfecture:*

Préfecture d'Evry  
Service des permis de conduire  
Boulevard de France  
91010 EVRy CEDEX

**LISTE DES MEDECINS DE VILLE AGREES POUR LES VISITES MEDICALES  
DU PERMIS DE CONDUIRE**

Prénom - Nom	Adresse	Téléphone
Dr Philippe SAINT-GERMES	9 rue Pierre Brossolette 91200 ATHIS-MONS	01.69.84.76.61
Dr Mathias ZAMANIAN-ABASSI	47 route de Chartres 91440 BURES/YVETTE	01.64.46.32.64
Dr Abdeslam ALAOUI	6 avenue Mazarin 91380 CHILLY MAZARIN	01.69.09.20.29 06.82.39.66.63
Dr Dominique GROS-BONNIVARD	13 rue Saint-Nicolas 91100 CORBEIL-ESSONNES	01.64.96.59.92 (le matin)
Dr Christian MACE	2 rue du Docteur Vignes 91100 CORBEIL-ESSONNES	01.60.88.36.56 06.08.25.23.76
Dr Jean RASPAIL	13 rue Saint-Nicolas 91100 CORBEIL-ESSONNES	01.64.96.59.92 (le matin)
Dr Michel TONY	13 rue Saint-Nicolas 91100 CORBEIL-ESSONNES	01.64.96.59.92 (le matin)
Dr Claire JONDET	17 Avenue des Martyrs de Châteaubriant 91210 DRAVEIL	01.69.03.74.17
Dr Gilbert GUEGUEN	B.P.139 91157 ETAMPES	06.71.80.42.35
Dr Jean-Marie SABBAH	9 rue Roche Plate 91150 ETAMPES	01.64.94.24.45
Dr Jean-Pierre DETROYES	Place Hackenberger 91940 GOMETZ-LE-CHATEL	01.60.12.23.17
Dr Stéphane LENOIR	29 Résidence Amonts 91940 LES ULIS	01.64.86.19.24
Dr Alain SIMMONS	52 rue de la Division Leclerc 91310 LINAS	01.69.01.23.72
Dr Guy BONAN	1 Bis rue de Chilly 91160 LONGJUMEAU	01.64.48.91.99
Dr Michel DUBOIS	Résidence les Arcades 91160 LONGJUMEAU	01.64.48.80.80 (le matin)
Dr Frédéric LABASTE	Centre de la Verville 91540 MENNECY	01.64.99.67.89
Dr Pierre CHANEAC	2 rue de l'Oly 91230 MONTGERON	01 69.03.43.63
Dr Geneviève DELVERT- GUERRET	Centre Commercial de la Croix Verte allée Val Fleury 91250 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL	01.69.89.09.33
Dr Bernard GUILLEBAUD	21 rue Anatole France 91240 -SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	06.08.04.43.19
Dr Daniel HOROVITZ	48 avenue des Tilleuls 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE	01 69.24.17.74
Dr Alain RAT	116 bis rue E. d'Orves 91370 VERRIERES LE BUISSON	01.60.13.12.27
Dr Giovanni CAVALLARO	232 av Henri Barbusse 91270 VIGNEUX S/ SEINE	01.69.03.09.09
Dr Serge SOUBEILLE	232, avenue Henri Barbusse 91270 VIGNEUX/SEINE	01.69.03.72.99

**Mise à jour : décembre 2011**

**Tournez s'il vous plait. →**

# INFORMATION DES USAGERS

## VISITES MEDICALES DU PERMIS DE CONDUIRE

Si vous êtes candidat au permis de conduire (ou si vous en sollicitez le renouvellement) :

- de la catégorie E (B) (Voiture + Remorque lourde),
- de la catégorie C (Permis « poids lourd»),
- de la catégorie E (C) (Permis « super lourd »),
- de la Catégorie D (Transport en commun de personnes),
- de la catégorie E (D) (autocar + remorque lourde).

Ou si vous souhaitez, sous couvert de votre permis de conduire de la catégorie B, exercer à titre professionnel l'activité (ou vous sollicitez le renouvellement de cette autorisation) :

- de chauffeur de taxi
- de conducteur d'ambulance
- de conducteur de véhicules affectés au transport public de personnes
- d'enseignant de conduite automobile

Ou encore échanger un permis de conduire étranger en ayant eu l'accord de la préfecture.

**Vous pouvez passer la visite médicale, à laquelle vous êtes astreint, au cabinet d'un médecin agréé par le préfet dont le nom figure sur la liste au verso.** Il vous appartient alors de prendre directement rendez-vous avec le médecin que vous aurez choisi.

**Attention :** les médecins agréés de ville **ne reçoivent pas** les détenteurs de **permis B limités** dans le temps - voir la commission départementale.

**N.B. :** Si le médecin ne peut conclure à votre aptitude d'emblée, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialiste, voire demander à ce que vous soyez examiné par la commission médicale préfectorale qui statuera, au regard de la sécurité routière, sur votre aptitude médicale à la conduite.

### APPORTER LE JOUR DE LA VISITE MEDICALE :

- ☐ **3 photos d'identité identiques** de face, tête nue, format 3 x 4,5 cm récentes (photos scannées exclues),
- ☐ **33 euros**, s'agissant d'un examen de prévention pour l'obtention ou le renouvellement du permis de conduire, il n'est pas pris en charge par la sécurité sociale et le médecin ne peut, en aucun cas, vous délivrer de feuille de maladie. Vous pourrez demander un reçu.
- ☐ **Résultat d'une analyse d'urine**, à faire dans un laboratoire en ville avant la visite et datant de moins d'un mois. Demander la recherche de sucre dans les urines (glycosurie) avec vérification d'identité.
- ☐ **Permis de conduire**,
- ☐ **Pièce d'identité en cours de validité + sa photocopie** (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour)

**En cas d'aptitude**, le certificat médical vous autorise à conduire les véhicules des catégories de permis que vous détenez déjà pendant le délai maximal de **2 mois qui suit la date de votre examen médical**, c'est le délai dont vous disposez pour vous présenter au service des permis de conduire de la Préfecture de l'Essonne pour rééditer votre titre (Si vous ne pouvez vous déplacer, vous avez la possibilité de donner procuration à la personne de votre choix qui devra fournir une attestation de votre part ainsi que la copie de votre pièce d'identité)

**Dans tous les autres cas, vous devez prendre rendez-vous à la commission médicale :**

soit par téléphone au 01 69 91 95 08

(Permanence téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30)

soit en vous présentant au guichet du service des suspensions de permis de conduire et de la commission médicale -

Préfecture de l'Essonne – boulevard de France 91000 EVRY

(ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 sans interruption)

**Tournez s'il vous plait. →**